

POSTES ÉLUS AU CA de L'AFMO

Il y a 9 postes des 14 postes au CA sujets à élection en tout, sur une base rotative, à l'AGA : la présidence, 6 des 9 administrateurs de régions (la Ville d'Ottawa en nombre 2 des 4 de l'Est et Toronto en nombre 1 des 2 dans le Sud/Centre-Ouest) et les 2 administrateurs représentant les membres associés. En plus de 3 postes d'administrateurs représentant certaines régions, le poste de trésorier est nommé et le président sortant est occupé justement par le sortant. Les 2 vice-présidences sont élues parmi les administrateurs élus des régions. Le CA a donc 14 administrateurs, 3 nommés, 2 vice-présidences élues à l'interne par le CA et 9 élus par l'AGA en rotation.

Poste	Élection 2009	Élection 2010
Présidence	Élue pour 2 ans en 2008	1 poste à élire pour 2 ans
Région du Nord (3 postes élus)	2 postes élus pour 2 ans, Murielle Turcotte et Clermont Lapointe	1 poste à élire pour 2 ans
Région du Sud/Centre-Ouest (2 postes) 1 nommé-Toronto 1 élu	1 poste nommé pour 2 ans, Adam Giambrone	1 poste à élire pour 2 ans
Région de l'Est (4 postes) 2 nommés-Ottawa 2 élus	1 poste élu pour 2 ans, Jean-Yves Lalonde	2 postes à nommer pour 2 ans, Ottawa 1 poste à élire pour 2 ans,
Trésorier (1 poste nommé)	N/A	1 poste à nommer pour 2 ans
Membres associés du Nord (1 poste élu)	1 poste élu pour 2 ans, Philippe	N/A
Membres associés de l'Est/Sud (1 poste élu)	N/A	1 poste à élire pour 2 ans
Présidence sortante (1 poste nommé)	N/A	N/A

Donc en 2010 il faut élire 5 administrateurs pour 2 ans :

- Présidence
- 1 administrateur du Nord
- 1 administrateur du Sud/Centre-Ouest
- 1 administrateur de l'Est
- 1 administrateur des membres associés Est/Sud

Ces personnes doivent soumettre leur candidature en fonction de l'article 12.2 du règlement administratif numéro 1. Des formulaires sont disponibles au secrétariat.

De plus, il faut nommer des personnes pour des termes de 2 ans :

- 2 administrateurs de la Ville d'Ottawa

- 1 administrateur comme trésorier, cadre municipal

Afin d'être éligible, vous devez être un élu d'une municipalité membre de l'AFMO ou être dans l'organisation d'un membre associé de l'AFMO. Si vous êtes intéressé, vous devez remplir le formulaire de mise en candidature, et le retourner au bureau de l'AFMO.

Pour les membres qui sont nommés par les municipalités directement (Ottawa et Toronto, selon l'année), vous devez nous fournir la lettre de nomination de la votre ville mentionnant votre nomination à ce poste.

L'Association française des municipalités de l'Ontario offre un forum pour les personnes élues siégeant aux conseils municipaux, aux employés et aux cadres des corporations municipales. Elle maintient des liens avec les associations francophones et bilingues se préoccupant de la gestion municipale en Ontario. Pour plus de renseignements sur notre association, veuillez visiter le www.AFMO.on.ca.



Retour & renseignements:

Jacqueline Noiseux

Directrice générale

jacquelinenoiseux@afmo.on.ca

t. 613.834.7067

f. 613-834-6312

AFMO

3349, chemin Navan

Ottawa, Ontario

K4B 1H9

-